

DOSSIER DE CANDIDATURE INSCRIPTION INTERNAT

PHOTO

(du lundi matin au vendredi soir)

à retourner au collège de la Barousse avant le **27 MAI 2022**

demande d'inscription en classe de :

ÉLÈVE

NOM : _____ Prénoms : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Département : _____

Sexe : Féminin Masculin

Adresse : _____

Etablissements et classes fréquentés:

En 2020/2021 : _____

En 2021/2022: _____

Pour la rentrée 2022 :

Langues vivantes : _____ **Enseignements facultatives** (uniquement pour 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème}) :

LV1 : Anglais LATIN ou OCCITAN

LV2 : Espagnol Section sportive handball féminin (sélection le 09/05/22)

RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE :

1- Père - Mère- Tuteur (entourer la mention utile)

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Tél. travail : _____ Adresse mail : _____ @ _____

Nombre d'enfants : _____

Nombre d'enfants à charge scolarisés dans un établissement public du second degré : _____

2- Père - Mère- Tuteur (entourer la mention utile)

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Tél. travail : _____ Adresse mail : _____ @ _____

Activités souhaitées dans le cadre de l'Internat :

Le mercredi après-midi

Association sportive

Moyen d'accès au collège

SNCF, puis navette bus depuis la gare de Montréjeau-Gourdan-Polignan

transport personnel

Pièces à joindre :

Les 2 derniers bulletins trimestriels (vous nous ferez parvenir le 3^{ème} dès réception) pour les élèves de collège

Photocopie du livret scolaire avec les dernières appréciations du professeur des écoles sur le CM1 et le CM2 de l'élève pour les élèves de primaire.

Lettre rédigée par l'élève expliquant ses attentes quant à l'internat et les raisons pour lesquelles il souhaite y être inscrit

Lettre rédigée par les parents expliquant les raisons qui ont fait que vous avez sollicité une inscription de votre enfant en internat

Après étude de ce dossier de candidature, la famille pourra être convoquée pour la commission d'admission prévue en juin.

Le collège vous informera ensuite de la décision et des démarches nécessaires en cas de réponse positive. Pour les élèves hors secteur, une réponse positive à l'internat, n'exclut pas de faire la demande de dérogation par la famille. L'inscription définitive au collège ne pourra se faire qu'après affectation de l'élève par la direction académique

A..... le,.....
(Signature des responsables légaux)